

## Au Maroc, l'amour est un sport de combat.

Il y a eu cette femme jugée pour adultère, ces jeunes filles arrêtées pour avoir échangé un baiser et ce documentaire sur les couples qui a fait scandale : ces derniers mois, le royaume a donné l'impression de se raidir sur les mœurs. Et pourtant... Dans une société très conservatrice, prompte à dénoncer les comportements "déviant", les coups de boutoir de la population jeune et citadine desserrent peu à peu l'étau.

PAR CHARLOTTE BOZONNET — PHOTOS BAPTISTE DE VILLE D'AVRAY



À Casablanca, le corniche est l'un des lieux de rendez-vous de la jeunesse locale.

**L**AÏLA MARRAKCHI NE S'ATTENDAIT PAS À CELA. Au départ, la réalisatrice marocaine voulait simplement faire un documentaire sur l'amour. « *Comment on s'aime au Maroc, comment on s'aime dans une société conservatrice* », explique-t-elle, attablée devant un café, sous le soleil matinal. Mais l'idée a tourné court. À cause de l'article 490 du code pénal marocain, qui interdit les relations sexuelles hors mariage, elle n'a trouvé personne qui accepte d'être filmé sur ce sujet. Alors, elle s'est adressée à des couples mariés. Le résultat est un formidable documentaire, *Zawaj El Wakt* (« les mariages d'aujourd'hui »), dans lequel se croisent quatre couples qui racontent leur rencontre et leur amour. Loin des clichés et des a priori. Avec tendresse et réalisme. Diffusé sur la chaîne publique 2M le 2 avril, le film a provoqué un tonnerre d'insultes sur les réseaux sociaux, certains l'accusant même « d'incitation à la débauche ». Un passage semble avoir particulièrement heurté : celui où un groupe de jeunes parlent de sexe. « *Je crois que c'est la liberté de ton qui a choqué. Des mots comme "virginité", "sexualité", prononcés sur une chaîne publique* », souligne la jeune réalisatrice, silhouette menue, qui ne se départit jamais de son sourire. L'affaire a défrayé la chronique...

... pendant quelques jours. Une nouvelle polémique qui ne sera pas la dernière dans ce pays secoué à intervalles réguliers par de mini-scandales ultra-médiatisés autour des questions de mœurs.

On se souvient de la violence des réactions au film de Nabil Ayouch, *Much Loved*, en 2015. Cette plongée dans le monde de la prostitution à Marrakech aura valu à l'une de ses actrices, Loubna Abidar, des ennuis tels qu'elle a dû fuir en France. En novembre 2016, une femme d'affaires marocaine a été condamnée à trois ans de prison ferme (deux en appel) pour adultère, parce que son ex-mari refuse de reconnaître leur divorce. Une affaire parmi de nombreuses autres.

Le Maroc, pays du Maghreb prisé des touristes, est-il en train de se raidir sur ces sujets ? La réalité est, probablement, plus compliquée. Ces événements témoignent de l'affrontement d'une vague et de son ressac. D'un côté, une partie de la population, souvent jeune, citadine, au mode de vie de plus en plus moderne, mais minoritaire, pousse au changement. De l'autre, une société qui demeure dans sa grande majorité très conservatrice et tente de contenir cette évolution, parfois de façon violente.

« Il y a une certaine forme d'hypocrisie, estime Laïla Marrakchi. La société a évolué, mais elle ne veut pas se regarder en face. C'est le fameux "vivons cachés" ». « Il y a un clivage social clair entre conservateurs et progressistes mais, contrairement aux apparences, ces épisodes illustrent une ouverture de la société, pas son raidissement », défend de son côté Driss El Yazami, président du Centre national des droits de l'homme (CNDH), pour qui l'histoire est en marche : « Le processus en cours au Maroc, c'est l'émergence – certes un peu entravée – de l'individu. »

**E**

N PÉRIPHÉRIE DE CASABLANCA, DANS LE QUARTIER POPULAIRE D'AÏN SEBAË, un lieu illustre le bouillonnement de cette société. À quelques encablures d'une bretelle d'autoroute se dresse L'Uzine, gros cube blanc flambant neuf, lieu de culture et de création. Financé par la Fondation Touria et Abdelaziz Tazi, le lieu offre six étages

de salles de danse, de répétition musicale, d'exposition, etc. où vont et viennent des jeunes de tous horizons. Ce jour-là, dans la salle de spectacle du rez-de-chaussée, s'achève un stage de théâtre animé par le metteur en scène américain Robert Castle. « À mon époque, les jeunes rasaient les murs. Être jeune était un délit en soi », ironise Maria Daïf, directrice de L'Uzine. Cette petite femme lumineuse de 45 ans a connu ce grand bond en avant en tant que journaliste culturelle. Elle avait 20 ans dans les années 1990, à l'époque de Driss Basri, redouté ministre de l'intérieur d'Hassan II. Maria se souvient qu'un garçon et une fille ne pouvaient alors pas marcher côte à côte sans craindre d'être arrêtés. Aujourd'hui, elle n'en revient pas de voir ces jeunes filles sortir de L'Uzine tard le soir, de toutes ces femmes qui occupent désormais l'espace public. « Cela ne se fait pas sans heurts », reconnaît-elle.

Maria Daïf a grandi dans une famille de la classe moyenne avec deux sœurs. Diplômée en lettres, elle est embauchée à *Femmes du Maroc*, le premier magazine féministe du pays, que sa mère a l'habitude de lire, après avoir proposé un sujet sur l'IVG. On est alors en 1997. « Je l'ai proposé, non par militantisme, mais parce que je voyais mes copines endurer cela dans des conditions très difficiles. » En 2001, elle rejoint l'hebdomadaire *Tel Quel*, fondé par le journaliste Ahmed Benchemsi. Deux ans plus tôt, Mohammed VI a accédé au trône à la mort de son père, Hassan II, faisant souffler un immense espoir de libéralisation sur le royaume. « Ce furent des années merveilleuses, une véritable école pour le journalisme indépendant, se souvient Maria Daïf. On apprenait une liberté de ton. On publiait des dossiers



sur le racisme, l'homosexualité. » Si cette ouverture n'a duré qu'un temps, les débats de société ont pris de l'ampleur.

Aujourd'hui, se promener dans les grandes villes du Maroc offre l'image d'un pays contrasté mais ouvert. Dans les rues animées de Casablanca ou de Rabat, les filles et les femmes voilées côtoient de jeunes Marocaines tête nue, en jean ou robe. Les bars et les restaurants sont largement fréquentés, parfois par des groupes d'amis, garçons et filles mélangés. Sans parler de ces lieux de fête, boîtes de nuit, hôtels de luxe, où se pressent classes aisées et étrangers de passage. Si cet environnement ne raconte qu'une partie d'un pays – où 40 % de la population vivent toujours en zone rurale, dans des conditions souvent difficiles –, il est bien réel.

Alors quand le couperet tombe, il n'en paraît que plus brutal. L'avocate Khadija Rougany, élégante quadragénaire, en a fait sa spécialité. Dans le bureau de son cabinet, au centre de Casablanca, elle sort un exemplaire du code pénal de sa bibliothèque. En 2015, elle a défendu deux jeunes hommes accusés de s'être embrassés. « Tout est dans le chapitre intitulé "atteintes aux mœurs" : les articles 483 à 496 », indique-t-elle en feuilletant l'ouvrage. L'article 489 punit de six mois à trois ans d'emprisonnement les relations entre personnes du même sexe ; l'article 490, les relations hors mariage ; le 491, l'adultère. « C'est un code pénal qui date de 1962. Il a été adopté dans un contexte de conflit entre le régime et ses opposants. L'objectif était de garantir la stabilité de la monarchie en éradiquant



Dans le quartier populaire d'Ain Sebaa, l'espace de création L'Uzine (ci-contre) accueille des jeunes venus de tous horizons. Pour sa directrice, Maria Daif (page de gauche), « les lois liberticides doivent changer. Nous sommes encore des citoyens infantilisés, obligés de mentir et de se cacher pour aimer ».

*L'opposition. C'est donc un code très dur qui ne protège pas les droits, mais au contraire les surveille », explique l'avocate.*

L'homosexualité est particulièrement visée. En juin 2015, à Rabat, deux jeunes hommes ont été arrêtés, accusés d'avoir eu des gestes déplacés. À l'automne 2016, ce sont deux jeunes filles qui ont été poursuivies à Marrakech, accusées d'avoir échangé un baiser. Âgées de 15 et 16 ans, elles ont été dénoncées par l'entourage de l'une d'elles. Plus que la police, c'est souvent la société qui exerce ainsi la première la censure. Aida (le prénom a été modifié) est membre du collectif Aswat, qui milite pour la défense des droits des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans). Jointe par téléphone, la jeune femme donne un autre numéro sur lequel réaliser l'entretien et ne tient pas à ce que l'on donne trop de détails sur son parcours. Par peur? « Pas tant des autorités : elles savent surveiller, et pourraient nous arrêter si elles le voulaient, mais elles ne le font pas. En revanche, la rue, les gens peuvent être agressifs, voire dangereux », explique-t-elle d'une voix posée.

À Beni Mellal, ville du Moyen Atlas, début 2016, un couple d'hommes a été attaqué par des voisins ayant fait irruption dans leur appartement. Une vidéo amateur, diffusée sur les réseaux sociaux, les montre se faire maltraiter et jeter dehors, nus et ensanglantés. Créé après les manifestations de février 2011 pour plus de démocratie et de justice sociale – le souffle des « printemps arabes » avait atteint le Maroc –, le collectif Aswat tente de réunir des informations sur •••

“Les autorités savent surveiller. Elles pourraient nous arrêter si elles le voulaient, mais elles ne le font pas. En revanche, la rue, les gens peuvent être agressifs.”

Aida, membre du collectif LGBT Aswat.



... les agressions dont sont victimes les personnes LGBT. Dans un pays où aucune statistique n'existe sur le sujet, la dizaine de membres actifs du collectif traquent les articles de la presse locale, souvent classés dans les pages des faits divers, et offrent une aide juridique aux victimes grâce à un réseau d'avocats militants. Pour Aida, l'homosexualité n'est pas une question isolée : « *Il faut suivre le modèle marocain. Dès qu'on en sort, on est pointé du doigt, il n'y a pas d'acceptation des différences de l'autre.* »

Ce bouillonnement se heurte à une société restée très conservatrice, au moins dans son discours, et dont une partie s'est raidie, sensible aux sirènes islamistes. « *La société récolte ce que l'État a semé* », peste la journaliste Maria Daïf, rappelant que, dans les années 1990, Hassan II avait décidé de contrer la gauche radicale en se servant de la religion. Les chaînes de télévision venues des pays du Golfe ont aussi fait leur œuvre, ici comme dans tout le Maghreb. Dans ce climat de bigoterie et de repli identitaire, on vit sa vie comme on le peut. On s'arrange avec les conventions. Les jeunes surtout, tiraillés entre leur désir de liberté et le respect de leurs traditions. À L'Uzine, où se côtoient garçons et filles d'horizons et de milieux différents, on raconte avec pudeur ce quotidien, miroir des élans et des contradictions de la société. Le visage ceint d'un foulard rose pâle, la vingtaine passée, Aya (le

prénom a été modifié) est originaire d'une petite ville du sud du Maroc – où la religion et les traditions pèsent. Elle est arrivée à « Casa » pour suivre un troisième cycle. Élevée dans une famille conservatrice, elle avoue avoir souffert de la surveillance permanente de ses parents mais rappelle que, dans le même temps, ils n'ont pas hésité à financer sa scolarité afin qu'elle puisse être « autonome ».

Après son bac, Aya a donc quitté le domicile familial pour vivre en colocation et poursuivre ses études. Une chose difficilement imaginable il y a encore une vingtaine d'années. Elle a un petit ami, rencontré sur Facebook il y a deux ans, mais qu'elle ne voit jamais en privé. « *Lui aussi est d'une famille conservatrice, donc on ne peut pas aller chez lui. Et je sais que mes voisins gardent un œil sur mes allées et venues* », raconte-t-elle. Même si elle le pouvait, la jeune femme n'est pas sûre d'être prête pour « l'expérience charnelle ». Les amoureux se promènent donc dans les lieux publics, jardins, cafés, en prenant garde de ne pas trop se rapprocher. « *On se tient parfois par la main, mais j'ai toujours peur qu'un policier nous dise quelque chose* », avoue la jeune femme. Pour vivre leur relation au grand jour, certains décident de se marier. Aya, elle, n'est pas encore convaincue : « *Je ne sais pas si je pourrais supporter de nouvelles contraintes après celles de mon père.* » Karim, 23 ans, étudiant en gestion à la carrure de sportif, a lui aussi une



Déco arty et ambiance décontractée, dans le vieux Casablanca, le Vertigo accueille une jeunesse alternative.

jeunesse dorée marocaine, souligne combien il est difficile de sortir d'un sentiment de culpabilité diffus. « *Les gens en souffrent, confirme Aya. Certains font l'amour à la va-vite dans des cages escaliers. On leur vole ces moments. Moi, je veux vivre ma vie librement, mais je n'ai pas envie de heurter ma famille.* »

Aujourd'hui, une partie de la bataille se mène sur le terrain juridique. Les organisations de défense des droits de l'homme tentent d'arracher une refonte du vieux code pénal qui sert à toutes les poursuites. « *Ce texte va à l'encontre de la Constitution de 2011* », martèle l'avocate Khadija Rougany. Obtenu au moment des « printemps arabes », le nouveau texte constitutionnel protège les libertés, l'égalité, la non-violence, à rebours de la législation pénale. « *Faire changer les choses nécessite une politique publique pour promouvoir les droits et les libertés* », analyse la magistrate, qui pointe la part de responsabilité du Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste), à la tête du gouvernement depuis 2012, dans le statu quo actuel. « *On a un ministre d'État chargé des droits de l'homme qui est polygame!* », s'énerve-t-elle. Au-delà des partis, la question est récurrente : faut-il aller à l'encontre de l'avis de la majorité ? Imposer des règles de vie, dénoncées comme « occidentales », à une société qui les refuse ? « *Au lieu de changer les lois, l'État ferme les yeux, mais ça ne peut pas durer. Les lois liberticides doivent changer pour que nous soyons réellement l'État démocratique que nous prétendons être. Nous sommes encore des citoyens infantilisés obligés de mentir et de se cacher pour aimer* », fait valoir Maria Daïf.

**ÉCRIVAIN ET SOCIOLOGUE AHMED ASSID, CONNU POUR SES POSITIONS LAÏQUES**, rappelle le rôle de régulateur joué par le pouvoir marocain sur ces sujets. « *C'est la monarchie qui maintient les équilibres entre conservateurs et progressistes* », souligne cet homme discret, renvoyant au scénario qui a accompagné la réforme en 2004 de la Moudawana, le code de la famille, reconnaissant des droits inédits aux femmes. Lancée en 1999, sa réforme avait fait l'objet d'un âpre et long face-à-face entre conservateurs et modernistes, avec des dizaines de milliers de personnes dans les rues, jusqu'à ce que soit mise sur pied une commission royale chargée de rédiger des recommandations. « *Le Makhzen [l'appareil d'État marocain] procède toujours de la même manière : d'abord des revendications apparaissent dans la société, provoquant un débat et obligeant les décideurs à se prononcer. On peut alors avancer d'un mètre ou deux* », poursuit-il.

En 2015, un débat national sur l'avortement – interdit par la loi – a débouché sur des recommandations pour un assouplissement de la législation : le recours à l'IVG serait autorisé en cas de viol, d'inceste ou de malformation très grave du fœtus. Un tour petit pas, ont regretté certains ; une avancée concrète pour les médecins et les femmes, ont répondu d'autres observateurs. Ces dernières semaines, c'est le thème de l'égalité entre hommes et femmes dans l'héritage qui a refait surface. Abou Hafis, un ex-salafiste, emprisonné après les attentats de Casablanca de 2003, a fait sensation en se prononçant à la télévision publique en faveur d'un débat sur l'égalité, suscitant un tollé chez ses anciens camarades. « *Aujourd'hui, il y a une ouverture, fait valoir Ahmed Assid. On en parle ! Même des sujets les plus tabous. C'est cela notre acquis.* »

petite amie. Ils ont des relations sexuelles chez lui, sans que son entourage ne le sache. Ou du moins n'en parle. « *Si tu agis discrètement, tu peux faire beaucoup de choses. Mais il faut être intelligent, ne pas heurter* », plaide-t-il. Le jeune Casablancais reconnaît toutefois que la marge de manœuvre dépend aussi beaucoup du milieu dans lequel on vit : « *Dans les quartiers populaires, c'est plus difficile. Les voisins surveillent, alors que dans les classes aisées on s'en fiche beaucoup plus.* » Pour vivre ces relations, les stratégies d'évitement sont nombreuses. Il y a peu, Karim a voulu partir en week-end dans une petite ville touristique du nord, avec trois amis – deux filles et un garçon. Projet somme toute modeste qui a vite tourné au parcours du combattant. Il est en effet interdit aux couples marocains non mariés de se rendre à l'hôtel – le certificat de mariage est requis. « *À chaque appel, ils nous disaient non, qu'ils ne voulaient pas ce genre de choses chez eux* », raconte-t-il. Les jeunes ont fini par trouver un propriétaire étranger qui a accepté de les accueillir. Certains couples se tournent vers la plateforme de location Airbnb, ce qui ne règle pas pour autant le problème du voisinage, souvent prompt à dénoncer les hors-la-loi.

Ces « *arrangements* » avec le discours ambiant ne sont pas sans conséquence. La réalisatrice Laïla Marrakchi, qui a beaucoup travaillé sur ces questions depuis son premier film *Marock*, en 2005, traitant de la